

Mise en œuvre du jeu de rôle sur le cas du lac imaginaire « Wonderlake » au Minnesota

L'activité a été réalisée avec une classe de 33 élèves de terminale générale, dans le cadre de l'EMC. Les séances étant espacées, le choix a été fait de programmer l'activité sur 3 séances seulement, mais vous pouvez la raccourcir ou l'allonger (temps de débat, de synthèse, de feedback de l'enseignant.e) .

En amont de la première séance : constitution des groupes d'élèves en prenant soin de mélanger les personnalités et les sensibilités.

Si le nombre d'élèves permet d'attribuer un rôle à un élève, il est fructueux d'attribuer à chaque personne un rôle qu'elle n'aurait pas choisi spontanément. Ceci améliore la posture de débattteur.se en obligeant à envisager d'autres points de vue, enjeux et perspectives.

Séance n°1 :

- Présentation de l'activité
- Constitutions des groupes et répartition des rôles
- ⇒ Les groupes peuvent alors prendre connaissance du projet et de leur rôle et commencer à préparer leur argumentaire pour défendre leur cause.

Séance n°2 : Présentation des projets

- L'ensemble des acteurs se retrouve en présence du conseil municipal afin que chacun puisse présenter son projet. La séance est menée par le/la maire. Si un acteur est représenté par un groupe, chaque membre du groupe doit prendre la parole à ce stade.
- Chaque acteur peut poser des questions aux différents porteurs de projet afin d'obtenir plus d'information. A nouveau, chacun doit s'efforcer de participer aux questions et aux réponses.
- ⇒ Les élèves doivent prendre en notes l'ensemble des propos afin de pouvoir par la suite contrer les autres projets.
- ⇒ Le professeur peut évaluer la qualité de la prise de parole de chaque élève lors de ce premier temps d'échange, ainsi que la prise de note individuelle.

A faire pour la dernière séance : préparer des attaques pour décrédibiliser les projets concurrents et se préparer à contrer les attaques des concurrents. Il est possible de faire des alliances avec d'autres projets.

Séance n°3 : Débat

- Le conseil municipal réunit à nouveau l'ensemble des acteurs afin de confronter les différents projets et les différents points de vue.
 - A l'issue du débat, toujours mené par le/la maire, le conseil se retire dans une autre pièce pour délibérer, puis revient annoncer le projet retenu, ainsi que les arguments justifiant le choix.
- ⇒ Le professeur peut évaluer la qualité de l'argumentation des différents acteurs, et leur capacité à faire face aux critiques venant des autres acteurs.

Bilan : Très forte adhésion des élèves à l'activité. Ils se sont très vite pris au jeu, et ont eu à cœur de défendre leur projet, même dans les cas où le projet allait à l'encontre de leurs convictions personnelles (des élèves sensibles à la protection de l'environnement se sont retrouvés à défendre un projet minier dévastateur).

A l'issue de la deuxième séance, plusieurs groupes se sont spontanément alliés pour mieux faire face aux autres groupes. Le débat a été très animé, les alliances se sont très vite formées.

Le conseil a su prendre en considération tous les arguments et a finalement opté pour un projet en faveur de la protection de l'environnement.

Modalités d'évaluation possibles par l'enseignant, aménageables en fonction de vos objectifs :

- Qualité de la prise de note de la séance 2 : **10 points**
- Qualité de la prise de parole de la séance 2 : **5 points**
(nombre de prises de paroles _____)

clarté de la prise de parole	--	-	+-	+	++
arguments étayés	--	-	+-	+	++)

- Qualité de l'argumentation lors du débat : **5 points**
(nombre de prises de parole _____)

écoute et réactivité face aux autres	--	-	+-	+	++
clarté de la prise de parole	--	-	+-	+	++
arguments étayés	--	-	+-	+	++)